

totale­ment répugnants pour un être humain, pour un parle­men­taire. Et l'intervention que vous faites ce matin, monsieur le Président, me donne l'occasion de le souligner d'une façon publique, à la lumière d'exemples tout à fait récents qui, encore une fois, doivent absolument ne plus se reproduire si l'on veut non seulement protéger notre Institution, mais encore améliorer la crédibilité des hommes et des femmes publics, au sein de la population.

Et je dis que ceux et celles qui se livrent à ce genre de tactiques, non seulement ils ne devraient pas le faire, mais ils devraient s'excuser publiquement et s'amender, monsieur le Président. Nous sommes encore en mars; nous avons un ordre du jour aujourd'hui. Nous demanderons le consentement unanime pour présenter un projet de loi et nous demanderons strictement à l'Opposition de consentir à donner les droits que nous avons obtenus au cours de négociations honnêtes et à la suite d'un règlement qui a été accepté par toute la Chambre. Je prévois, étant donné que j'ai parlé au député de Yukon (M. Nielsen) hier, qu'ils n'accepteront pas cela à moins que je ne les aie convaincus maintenant du bon sens. S'ils n'acceptent pas, nous n'insisterons pas. Je ne m'abaisserai pas, monsieur le Président, à empêcher la Chambre de siéger, aujourd'hui, sous prétexte qu'il s'agit d'une journée d'opposition. Je ne me laisserai pas influencer par les tactiques de la cloche comme les conservateurs du Manitoba se sont laissé influencer par les progressistes conservateurs fédéraux. Nous allons tout simplement ne pas présenter le projet de loi, à défaut du consentement unanime, mais le public saura que ce genre d'obstruction de la part de l'Opposition officielle est tout à fait indigne d'un pays qui se pique d'être libre, d'être un exemple de démocratie dans le monde. Et ceux qui auront empêché ce consentement unanime et ceux qui continueront à menacer d'utiliser ces moyens extrêmes, eh bien, ils en porteront la responsabilité. On verra comment le public pourra en juger; on verra comment le public, monsieur le Président, pourra faire la distinction entre l'avant-Mulroney et puis l'après-nouveau chef du Parti progressiste conservateur. La civilité dont il parle, est-ce qu'elle est moins bruyante qu'elle ne l'était avec les cloches énergétiques, il y a trois ans? Est-ce que les cloches dont nous avons été témoins, depuis trois jours, indiquent un changement de mentalité et d'attitude du Parti progressiste conservateur à la Chambre? Il est malheureux que le chef de l'Opposition officielle ne soit pas ici. Il n'est jamais ici, et quand il est ici, il ne pose pas de questions ou à peu près pas. C'est le nouveau silencieux, le nouveau «M. Muffler» de la politique canadienne.

Monsieur le Président, je ne voudrais pas parler beaucoup plus, mais les Canadiens ont le droit d'être respectés. Il ont au moins le droit de voir leur Parlement et leurs parlementaires débattre des sujets à la Chambre. On n'a pas le droit, comme parlementaires, d'empêcher le débat d'avoir lieu en laissant sonner les cloches. C'est le Parti progressiste conservateur qui a commencé cette nouvelle mode, à savoir paralyser le débat, brimer la liberté de parole et empêcher des parlementaires d'adopter des lois. Et j'aurais espéré qu'à tout le moins le nouveau chef du Parti progressiste conservateur permette un changement d'attitude qui fasse qu'on ne soit plus témoin de ces exemples malheureux dans la société. Mais, malheureusement,

Procédure concernant la sonnerie

tel n'est pas la situation et le public aura à juger qu'en définitive ceux à qui nous faisons face actuellement ne sont nuls autres que les mêmes qui laissaient sonner la cloche, durant 16 jours, au cours du débat énergétique; ce sont ceux-là mêmes qui minaient la crédibilité du Parlement, qui l'ont prise en otage et qui, sous la direction du nouveau député de Central Nova (M. Mulroney), n'ont absolument pas changé. C'est absolument la même vieille clique, la même vieille «gang d'obstructionnistes» qui empêchent le Parlement de fonctionner et, monsieur le Président, je vous dis que cela est tout à fait malheureux et que je suis loin d'être convaincu que le changement de leadership du côté progressiste conservateur ait amélioré les choses. Au contraire, cela est devenu une direction à la fois silencieuse, sur les politiques, et très bruyante par l'utilisation des cloches. C'est cela qui est regrettable, c'est cela qui est inacceptable.

Monsieur le Président, vous avez dit qu'en attendant l'adoption d'un règlement, vous devrez vous baser sur le bon sens. Je pense qu'il y a 15 jours, et c'est le troisième exemple que je voulais donner, à savoir quand la cloche a sonné un peu plus longtemps que prévu, et ce à cause des intempéries, vous avez consulté, et vous avez appris des représentants des partis, du moins en ce qui nous concerne, qu'il était vrai que dans l'Est du Québec, il y avait du mauvais temps, que dans les provinces Maritimes il y avait du brouillard et que les conditions atmosphériques auraient pu empêcher des députés d'exercer le droit sacré de vote à la Chambre. Je pense qu'il s'agit d'une question de bon sens. Quand la cloche sonne pour des raisons semblables, après que vous avez eu consulté les parlementaires des deux côtés, je pense, monsieur le Président, que cela est une manifestation de bon sens et de logique et que le public est disposé à l'accepter.

Mais par contre, en ce qui concerne les deux exemples les plus récents, à savoir celui du Manitoba et celui de la cloche énergétique, il y a trois ans et demi, cela vous justifie pleinement de chercher à convaincre les partis d'en arriver à un accord pour qu'un règlement puisse vous dicter la ligne à suivre et vous éviter de vous retrouver trop souvent dans des situations où vous pourriez apparaître comme étant devenu partisan.

Alors, entre-temps, monsieur le Président, je souhaite que les parlementaires continuent à chercher une solution, travaillent sur une possibilité de règlement. Je suis disponible pour vous rencontrer et discuter de la question, comme vous l'avez suggéré, avec les représentants de l'Opposition, si cela les intéresse, ou sans eux, nous chercherons à améliorer la situation. Mais, certainement, en attendant que nous en arrivions à un règlement, nous devons, je pense, nous baser sur le bon sens. Nous sommes d'accord avec vous, et en ce qui nous concerne, nous tenons à vous assurer que nous n'avons jamais eu et que nous n'avons pas l'intention d'abuser de la sonnerie, mais que nous n'avons pas non plus l'intention de permettre à l'Opposition de continuer à brimer les libertés au Canada, et ce en abusant de la sonnerie comme elle l'a fait si honteusement, tant ici que dans la législature manitobaine.